

DEMANDE D'ENGAGEMENT

Dates de clôture : 20 mars minuit - 13 mars minuit pour les coupes de marques

Ne rien inscrire Réserve à l'organisation

N° Course	Groupe	Classe	Règlement	850€	750€ 2ASA	800€ Coupe	800€ 1ASA	1700 €	Date de réception	Heure de convocation
-----------	--------	--------	-----------	------	--------------	---------------	--------------	--------	-------------------	----------------------

	CONCURRENT	CONDUCTEUR	COEQUIPIER
NOM			
Prénom			
Nationalité			
Date / lieu de naissance			
Adresse domicile			
Téléphone			
Portable			
Fax			
E-mail			
A remplir obligatoirement			
Adresse pendant le rallye			
Téléphone			
Permis de conduire N°			
Délivré par, le			
Licence N°/Code ASA			
Groupe sanguin, rhésus			

Nous certifions rigoureusement exacts tous les renseignements indiqués sur la présente demande.

Nous nous engageons sur l'honneur à ne pas recourir au dopage tel que défini par le Comité Olympique International, nous acceptons les contrôles éventuels des médecins accrédités.

Signature du concurrent	Signature du conducteur	Signature du coéquipier

Visa du contrôleur administratif (signature)

VEHICULE**NOM:**

J'engage ma voiture en (cocher les cases)

Marque	
Appellation commerciale	
Cylindrée, cylindrée corrigée	
Type	
Année d'homologation du Vehicule	
Fiche homologation n°	
Passeport technique N°	

Gr	N	FN			A	FA							F2000				
Cl	1	2	3	4	5	5k	6	6k	7	7k	7S	8	8w	11	12	13	14

WRC	FRC	S2000	KitCar	S1600	4x4

Gr	R1	R2	R3	R4	R5

Coupe de marque Championnat de France Championnat 2 RM **VERIFICATIONS TECHNIQUES****Visa du contrôleur technique (signature)****PARTICIPATION**

N°	Groupe	Classe

Observations:**DROITS D'INSCRIPTION**

850€ Avec la publicité facultative de l'organisateur

1700€ Sans la publicité facultative de l'organisateur

800€ Avec 1 licencié de l'ASA Route d'Argent à Bord

750€ Avec 2 licenciés de l'ASA Route d'Argent à Bord

800 € Concurrents coupes de marques

Pour les concurrents étrangers le règlement se fera en espèces par chèque de banque ou virement**RÈGLEMENT DES DROITS :** Par chèque bancaire à l'ordre de "**ECURIE UXELLO**". Chèque mis à l'encaissement le **21 mars 2017**

Il est rappelé qu'un licencié ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par des Associations Sportives différentes (Art. 68 du Code Sportif International). Le concurrent est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il est engagé.

En signant le présent engagement, le concurrent et les conducteurs reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et s'engagent à s'y conformer, de même qu'aux règlements généraux applicables. Ils certifient l'exactitude des déclarations.

Le présent bulletin doit parvenir au Comité d'Organisation au plus tard le 20 mars à minuit.

Toutes les demandes incomplètes ou qui ne sont pas accompagnées des droits d'engagement et des documents demandés seront considérées comme nulles.

(art 3.1.12 du règlement standard des rallyes)



ECURIE UXELLO

B.P. 33 12700 CAPDENAC

Tél - Fax: 05 65 64 71 57

Site internet: www.rallye-des-causses.orgEmail: ecurie.uxello@orange.fr**Rappel: les heures de convocation****seront publiées le 24 Mars****sur le Site:**www.rallye-des-causses.org

